

DEC192974DR12

**Décision portant cessation de fonctions de M. Romain BORNE, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7283 intitulée Laboratoire de Chimie Bactérienne (LCB)**

## LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC180570DR12 du 1<sup>er</sup> mars 2018 portant nomination de M. Romain BORNE aux fonctions d'AP,

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup> :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Romain BORNE, dans l'unité du CNRS n° UMR7283, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

### Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 14 novembre 2019

Le directeur de l'unité  
Tâm MIGNOT

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Ghislaine GIBELLO

Visa de l'administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université  
Mme Simone BONNAFOUS

